

Hauts-de-France, Aisne  
Villers-Cotterêts  
35, 37, 39 rue du Général-Mangin

## Ancienne vénerie du château, actuellement demeures

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA02010670  
Date de l'enquête initiale : 1985  
Date(s) de rédaction : 2017  
Cadre de l'étude : inventaire topographique canton de Villers-Cotterêts  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : dépendance  
Précision sur la dénomination : vénerie  
Destinations successives : demeure

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1835, B2, 910 à 913 ; 2017, AB , 253, 254, 470, 472, 555, 556, 577, 578

### Historique

#### Une construction en plusieurs étapes

Peu après la mort du duc Louis d'Orléans, survenue le 4 février 1752, son fils Louis-Philippe (1725-1785), nouveau duc d'Orléans et de Valois, se préoccupe de pourvoir le château de Villers-Cotterêts des dépendances qui lui manquent. Désireux de doter sa demeure d'une vénerie digne de son rang, le prince commence rapidement les négociations, puis les achats de bâtiments et de terrains. Un *Tableau des biens et des domaines de la Maison d'Orléans*, rédigé à la veille de la Révolution, précise que la vénerie a été constituée grâce à trois acquisitions successives. Les deux premières – et les plus importantes – concernent deux anciennes hôtelleries limitrophes, qui s'étendaient entre la Grande rue de Soissons (actuelle rue du Général-Mangin) et le parc du château. Le 13 septembre 1752, le duc achète d'abord à Jean-Philippe Larron de Vitry et à son épouse l'ancienne hôtellerie "de la Grosse-Tête". L'acte notarié signale que les vendeurs viennent d'y faire construire des écuries pour l'équipage du prince et qu'ils s'engagent à les faire achever, ainsi que les chenils, forge et boulangerie. Ils promettent également d'y faire bâtir à leurs frais une écurie supplémentaire le long de la limite orientale de la propriété. Si une hôtellerie ou auberge est bien présente à cet emplacement depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, elle semble n'avoir été signalée par l'enseigne de la Grosse-Tête qu'à partir du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, comme en témoignent plusieurs censiers et un terrier. Son plan est connu par un plan du château et de son environnement urbain, relevé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et conservé à la Bibliothèque nationale de France. Sa composition générale est caractéristique de la plupart des hôtelleries cotteréziennes – corps de bâtiment sur rue et en retour d'équerre bordant une cour, et vastes écuries séparant cette cour du jardin à l'arrière –, mais on ne peut que s'interroger sur l'irrégularité du corps de bâtiment qui donnait alors sur la rue. Il présente en effet un décrochement prononcé qui révèle, soit une reconstruction partielle à une époque antérieure, soit la réunion de deux propriétés attenantes, bien qu'aucune de ces éventualités n'ait pu être documentée.

Les Archives nationales conservent, parmi les nombreux plans relatifs à la transformation du château dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un projet d'aménagement légendé, mais non signé et non daté, se rapportant à un premier état de la vénerie. L'étroitesse du bâtiment représenté correspond à l'emprise au sol de l'hôtellerie de la Grosse-Tête et permet donc de dater ce programme entre 1752 et 1756 environ. Quant à son concepteur, sans doute s'agit-il d'Henri Piètre, architecte du duc d'Orléans, qui a présidé à l'entière modernisation du domaine princier. Du bâtiment déjà adapté par Larron de Vitry, l'architecte propose de ne conserver que les écuries et les chenils récemment construits, qui séparent la cour et

l'ancien jardin, ou qui longent la limite orientale de la propriété. En témoigne la couleur grise du tracé de leurs murs. Le reste des bâtiments – les logements du personnel –, représenté à l'aide d'un lavis rose, correspond aux reconstructions et aux adjonctions prévues. Contrastant avec l'ancienne hôtellerie, le projet propose cette fois un bâtiment sur rue régularisé, percé d'un passage presque central, et occupé sur deux niveaux par des logements et par un vaste escalier. À l'ouest, une longue écurie aux larges stalles, destinée aux chevaux d'attelage, est dominée par des logements de palefreniers. En regard, à l'est, se succèdent la forge et un hangar surmontés du logement du maréchal-ferrant, puis une longue écurie aux stalles étroites, destinée cette fois aux chevaux de selle. La cour est fermée au nord par une profonde écurie double, à dégagement central. Au-delà, l'ancien jardin de l'hôtellerie accueille maintenant des écuries supplémentaires – dont une pour les chevaux malades –, mais surtout plusieurs chenils et les logements des " valets de chiens " et des piqueurs de la vénerie. Une liasse de documents émanant du bailliage de Villers-Cotterêts et datés d'octobre 1756 révèle qu'à cette date, le vieux bâtiment sur rue a déjà été détruit – sans doute depuis plusieurs mois –, mais que sa reconstruction est encore soumise à la réfection d'une bâtisse limitrophe.

Puis, le 29 novembre 1756, le duc acquiert la propriété attenante à l'ouest, à l'occasion de sa vente par licitation, pour un montant de 7 131 livres 2 sols. Bien que cela ne soit jamais précisé, il s'agit vraisemblablement de l'ancienne hôtellerie du Coq, signalée à cet emplacement entre la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et la fin du siècle suivant.

En l'état actuel des connaissances, il est difficile de dire avec certitude sous quelle forme le premier projet a été exécuté et quand il a fait place à un nouveau plan, dilaté en largeur, après l'acquisition de la seconde propriété. L'*État de la communauté entre le duc et feu la duchesse d'Orléans* - décédée le 9 février 1759 -, ne mentionne pourtant que l'acquisition de l'hôtellerie de la Grosse-Tête, pour un montant de 13 713 livres tournois, et les "augmentations et améliorations faites aux bâtimens de lad. hôtellerie", qui s'élèvent à un peu plus de 25 285 livres tournois, c'est-à-dire presque deux fois le prix de l'acquisition. Ce même registre précise que le bâtiment a été réuni à l'apanage et que le prix de l'achat et de l'appropriation doit être payé au moyen d'une coupe de bois extraordinaire réalisée en forêt de Retz. Il est donc difficile de savoir si la vénerie est restée pendant quelques années limitée au parcellaire de la première hôtellerie avant d'être finalement agrandie, ou si elle a atteint son complet développement dès l'acquisition de la propriété voisine en 1756, ces travaux pouvant être compris dans les "augmentations et améliorations" mentionnées. Dans son travail sur les hôtelleries cotteréziennes, Ernest Roch affirme que la construction de la vénerie n'a été achevée qu'en 1776. Mais cette assertion, que n'accompagne aucune référence documentaire, n'a pu être confirmée.

Enfin, la vénerie s'accroît, le 27 janvier 1778, d'une perche et demie de terrain, distraite du jardin de l'ancienne hôtellerie du Chapeau-Rouge qui la jouxtait à l'est.

### **Un édifice imposant**

La distribution de la vénerie est connue dans son dernier état, grâce à un plan du château et de ses annexes, relevé par l'ingénieur et architecte Louis Dumanceau-Duroché le 29 prairial an II (17 juin 1794) et explicité par une description du 25 prairial an IV (13 juin 1796). La vénerie est alors constituée d'un corps de logis sur rue, long d'une trentaine de mètres, édifié sur caves. Le rez-de-chaussée et le premier étage sont occupés par des salles de séjour et des chambres avec cheminée, accompagnées de cabinets. Un grenier règne sur la totalité de cette construction. Une porte cochère axiale et un passage relient la rue à la première cour. Ce vaste espace est bordé à l'ouest par un bâtiment peu profond, abritant un fournil, un bûcher, ainsi que des chambres sur deux niveaux. Lui répond à l'est une longue écurie dominée par un grenier. La cour est bornée au nord par deux écuries doubles, symétriques, séparées par un passage central qui débouche sur une seconde cour. Cette dernière accueille à l'est des écuries et un fournil, et à l'ouest et au nord plusieurs chenils et des lieux d'aisance. Tous ces bâtiments sont couverts en tuile. Une porte, percée dans le mur de clôture nord, procure un accès direct depuis les jardins du château. Dans son second et dernier état, la vénerie du duc d'Orléans diffère donc peu de sa première version, par ses éléments constitutifs. L'achat de la seconde propriété a en revanche permis de lui donner de vastes espaces de circulation centraux et une façade ordonnancée et imposante.

### **La Révolution française et le morcellement du domaine princier**

Quand éclate la Révolution, la vénerie, considérée comme "propriété patrimoniale", échappe au sort des biens de l'apanage.

Le 6 juin 1791, le nouveau duc d'Orléans (futur "Philippe-Égalité") se propose de la vendre, décision renouvelée le 1<sup>er</sup> août 1793, mais non suivie d'effet. Après la condamnation à mort et l'exécution de ce prince le 6 novembre 1793, la vénerie est déclarée bien national et peut donc figurer en 1794 sur le plan du château et de ses annexes, mentionné ci-dessus. Mais son grand volume, qui la rend susceptible d'héberger des bataillons, la préserve quelque temps de la vente. Néanmoins la présence des troupes provoque de fortes dégradations. Lors de la visite du bâtiment le 13 juin 1796, les experts ne peuvent que relever les nombreux dommages causés par la longue présence militaire : les fenêtres sont dépourvues de carreaux, les écuries n'ont plus de fermetures ni de contrevents, les planchers sont partout crevés et les couvertures non entretenues sont en mauvais état..

Le 3 messidor an IV (ou 21 juin 1796), Pierre Barral, marchand limonadier à Château-Thierry, qui avait soumissionné, acquiert enfin l'ancienne vénerie au prix de 8 280 livres.

### **Une période de scissions et de modifications (XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles)**

Pierre Barral y installe une hôtellerie à l'enseigne de "La Pomme d'Or" et loue également une partie des bâtiments à des particuliers, permettant entre autres au sieur Varlet, pâtissier-traiteur, d'occuper la moitié orientale de la première cour. La

présence de ces établissements ne semble pas avoir dépassé la seconde décennie du XIX<sup>e</sup> siècle car le 9 avril 1821, Marie-Françoise Lalitte - veuve de Pierre Barral, puis remariée à Claude Travers - vend une partie du bâtiment à son neveu Pierre-Narcisse Cornu, provoquant la première division de la propriété. La partie vendue correspond à la moitié occidentale de l'ancienne vénerie, y compris la travée centrale de la façade. Les preneurs s'engagent à construire un mur de séparation longitudinal et à y ménager une porte charretière et une porte piétonne pour l'usage des vendeurs qui se réservent la moitié orientale des bâtiments et conservent néanmoins l'usage de la grande porte cochère centrale. Ces servitudes vont être progressivement supprimées, comme le rappelle l'acte de vente du 17 mars 1869. La condamnation de la porte piétonne mitoyenne et l'obligation pour les occupants de la partie orientale de se doter d'une petite entrée directe sur la rue, sont d'abord demandées dans un acte de 1825. Puis, par un écrit sous seing privé de 1837, le propriétaire de la partie orientale renonce à l'utilisation de la porte cochère centrale et de la porte charretière mitoyenne, cette dernière devant être obturée. C'est donc de cette époque que doit dater le percement de la porte charretière sur rue, visible à droite de la travée centrale. À l'exception de cette division de la propriété, les actes notariés cités ne mentionnent pas l'évolution précise des bâtiments.

Il est néanmoins possible d'en avoir une idée générale en ce premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, en comparant le plan de la vénerie relevé en 1794 et le plan cadastral de 1835. Les écuries et chenils implantés jadis dans la seconde cour ont tous disparu, faisant place à un jardin "potager et d'agrément" qui s'est étendu vers le nord à l'occasion du percement de la rue du Château (actuelle place Aristide-Briand). Enfin, dans la moitié orientale des bâtiments, l'écurie double qui fermait la cour au nord a été partiellement démolie pour permettre une circulation aisée entre la cour et le jardin. L'étude d'Ernest

Roch sur les anciennes hôtelleries cotteréziennes ne signalant pour le XIX<sup>e</sup> siècle que la succession des propriétaires, et le plan cadastral n'ayant pas été révisé avant 1965, il est impossible de connaître les transformations progressives imposées aux deux propriétés limitrophes pendant plus d'un siècle. L'examen de cartes postales anciennes prouve que la façade de la moitié orientale de l'ancienne vénerie a été modifiée au début du XX<sup>e</sup> siècle. En particulier, les trois fenêtres du rez-de-chaussée ont été remplacées à cette époque par deux larges baies horizontales. En revanche, le plan-masse des bâtiments est resté le même, ce qu'atteste un plan du centre de la ville, relevé vers 1950. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, la partie nord correspondant au jardin semble avoir été séparée de la propriété et a accueilli un petit immeuble (30 place Aristide-Briand). En ce qui concerne la moitié occidentale, l'ancienne écurie qui bornait la cour au nord n'est plus présente sur le plan dressé vers 1950, mais plusieurs corps de bâtiments - d'usage indéterminé - ont été élevés à l'arrière, sur l'emplacement du jardin. Un vaste hangar leur a succédé dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle (28 place Aristide-Briand), tandis qu'une construction était ajoutée dans la cour.

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle

Période(s) secondaire(s) : 19e siècle, 20e siècle

Auteur(s) de l'oeuvre : Henri Piètre (architecte, attribution par source, ?)

## Description

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, pierre de taille ;

Matériau(x) de couverture : ardoise

Étage(s) ou vaisseau(x) : sous-sol, 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à longs pans, pignon couvert

Escaliers : escalier dans-oeuvre ;

## Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'oeuvre : à signaler

Protections :

Statut de la propriété : propriété d'une personne privée

## Références documentaires

### Documents d'archive

- AN. Série AP (archives personnelles et familiales) ; Sous-série AP/300 (Archives de la Maison de France : branche d'Orléans) : AP/300 (I)/778 (**État de la communauté entre Monseigneur le duc d'Orléans et feu Madame la duchesse d'Orléans, décédée le 9 février 1759**). pp. 46, 48, 50.

- AN. Série R (Papiers des princes) ; Sous-série R/4 (Apanage d'Orléans) : R/4/168-169 (**Duché de Valois : domaines et bois, comptabilité**).  
Tableau des Biens et Domaines actuellement possédés par Mr Louis-Philippe Joseph Prince français (article 3 : Le Cydevant hôtel de la vénerie).
- AN. Série R (Papiers des princes) ; Sous-série R/4 (Apanage d'Orléans) : R/4/168-169 (**Duché de Valois : domaines et bois, comptabilité**).  
Décisions du duc Louis-Philippe Joseph d'Orléans, relatives à ses " propriétés patrimoniales " (1791, 1793).
- AD Aisne. Série B (Cours et juridictions d'Ancien Régime) : B 1886. **Bailliage de Villers-Cotterêts ; actes civils et criminels (1753-1757)**.  
Constataion de l'état de la maison de Nicolas Roussin, attenante à la maison de la Grosse Tête, et ordonnance s'y rapportant (octobre 1756).
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 187 E : 187 E 40 (Charles-Thomas Choisy, notaire à Villers-Cotterêts ; an XII).  
Acte du 24 messidor an XII (13 juillet 1804) : bail à loyer d'une partie des bâtiments de l'hôtel de la Pomme d'Or, fait par Pierre Barral à Hubert Varlet.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 75 (Denis-Albert Perrot, notaire à Villers-Cotterêts ; 1821).  
Acte du 9 avril 1821, n° 92 : vente de la moitié occidentale de l'ancienne vénerie par Claude Travers et Marie-Françoise Lalitte à Pierre-Narcisse Cornu et son épouse.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 94/2 (Denis-Albert Perrot, notaire à Villers-Cotterêts ; 3 janvier-21 mars 1836).  
Acte du 3 janvier 1836 (n° 3) : vente par adjudication d'une maison à Villers-Cotterêts par les héritiers Hutin aux sieur et dame Adam.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 217 (Martinet, notaire à Villers-Cotterêts ; 1749-1752).  
Acte du 18 mai 1752 : vente d'une bande de terrain par Nicolas Roussin à Philippe Larron de Vitry, pour construire des écuries pour les équipages de SAS ; acte du 13 septembre 1752 : vente de l'ancienne hôtellerie de la Grosse-Tête par Philippe Larron de Vitry au duc d'Orléans.
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 304 E : 304 E 221 (Joseph Martinet, notaire à Villers-Cotterêts ; 1761-1763).  
Acte du 4 septembre 1761 : transaction entre Louis-Joseph Guilliot et son épouse, cette dernière étant créancière de son mari (mention de la vente au duc d'Orléans d'une " maison " rue de Soissons, le 29 novembre 1756).
- AD Aisne. Série E (archives notariales) ; minutier 312 E : 312 E 100 (Jean François Léon Senart, notaire à Villers-Cotterêts ; mars-mai 1869).  
Acte du 17 mars 1869 : vente de la moitié occidentale de l'ancienne vénerie par Mme veuve Savoye à Mme veuve Daverne.
- AD Aisne. Série Q (Documents de la période révolutionnaire) : Q 94 (**procès-verbaux d'estimation, soumissions d'acquérir et actes de vente, prairial-messidor an IV**).  
n° 8 ; commune de Villers-Cotterêts : la vénerie ou le chenil.
- AD Aisne. Série Q (Documents de la période révolutionnaire) : Q 166 (**minutes et procès-verbaux d'adjudication, prairial-thermidor an IV**).

Minute 8 : vente de la vénerie au citoyen Pierre Barral, le 3 messidor an 4.

- AD Aisne. Série Q ; Q 818. **Procès-verbaux d'estimation. Canton de Villers-Cotterêts. Décembre 1790-Ventôse an III.**  
n° 109 (procès-verbal de visite et d'estimation daté des 2-6 mars 1794).
- AD Aisne. Série Q (Documents de la période révolutionnaire) : Q 864 (**Plans et procès-verbaux d'estimation du château de Villers-Cotterêts ; germinal an II-prairial an VII.**)  
Pièce 58 : lettre de l'administration municipale du canton de Villers-Cotterêts à l'administration départementale de l'Aisne, le 5 messidor an 4 (23 juin 1796).

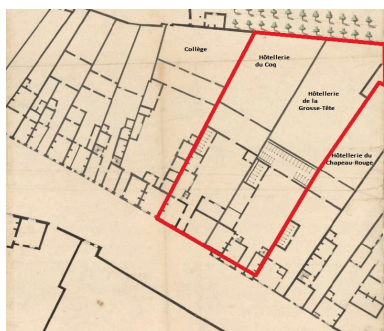
## Documents figurés

- [**Plan du château et du bourg de Villers-Cotterêts**], dessin à la plume et à l'encre de Chine, aquarelle, agence Jules Hardouin-Mansart, dessinateur, 1690 (BnF ; département Estampes et photographie : Réserve HA-18 (C, 15)-FT 6).
- **Plan general des Batiments du Chenÿ**, dessin à l'encre aquarellé sur papier à dessin, par Henri Piètre (?), architecte, [vers 1752-1756] (AN : N III Aisne 188/50).
- **Plan Général des distributions au Rez de chaussé du cidevant chateau de Villers Cotteretz et de Ses accessoires, proposé pour Le service d'un Cazernement Lequ'elle peut contenir deux milles hommes, le 29 Prerial L'an 2e de la Republique française une et indivisible**, dessin à l'encre et au lavis sur papier à dessin, par Louis Dumanceau-Duroché, ingénieur, 17 juin 1794 (AD Aisne : Q 864).  
Détail de la vénerie.
- **Villers-Cotterêts, plan cadastral parcellaire** [cadastre napoléonien], section B, 2e feuille (du n° 311 au n° 954), encre et aquarelle sur papier, [1835], 1/1250e (AD Aisne : 3P1025\_06).

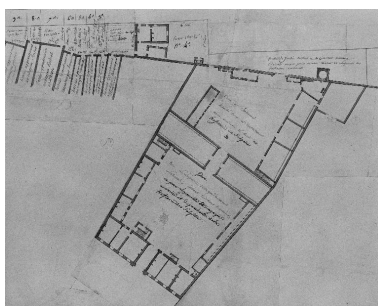
## Bibliographie

- ROCH, Ernest. **Les hôtelleries cotteretziennes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.** *Bulletin de la Société historique régionale de Villers-Cotterêts, chargée de la conservation du musée Alexandre-Dumas*, 2<sup>e</sup> année, 1906. pp. 65-70.

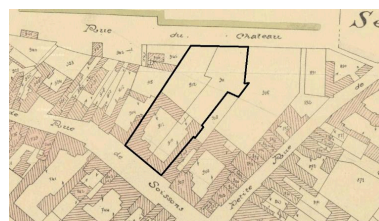
## Illustrations



Emplacement des hôtelleries acquises par le duc d'Orléans pour la construction de la vénerie, d'après un plan de l'agence Hardouin-Mansart (BnF ; département Estampes et photographie : Réserve HA-18 (C, 15)-FT 6).



Détail du plan de lotissement du château, daté du 29 prairial an 2 (17 juin 1794), montrant l'étendue de la propriété à cette époque (AD Aisne : Q 864).  
Repro. Thierry Lefébure  
IVR22\_19910200077X



Plan-masse et de situation de la propriété en 1835, extrait de la section B2 du plan cadastral (AD Aisne : 3P1025\_06).  
Repro. Archives départementales de l'Aisne  
IVR32\_20170205001NUCA

Repro. Bibliothèque  
nationale de France  
IVR32\_20210205072NUCA



Vue générale de la façade.  
Phot. Thierry Lefébure  
IVR22\_19940200475PA



La façade de l'ancienne  
vénerie, vue de trois quarts.  
Phot. Christiane Riboulleau  
IVR22\_19940200855ZA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : Le château de Villers-Cotterêts (IA00067168) Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts,  
1 place Aristide-Briand

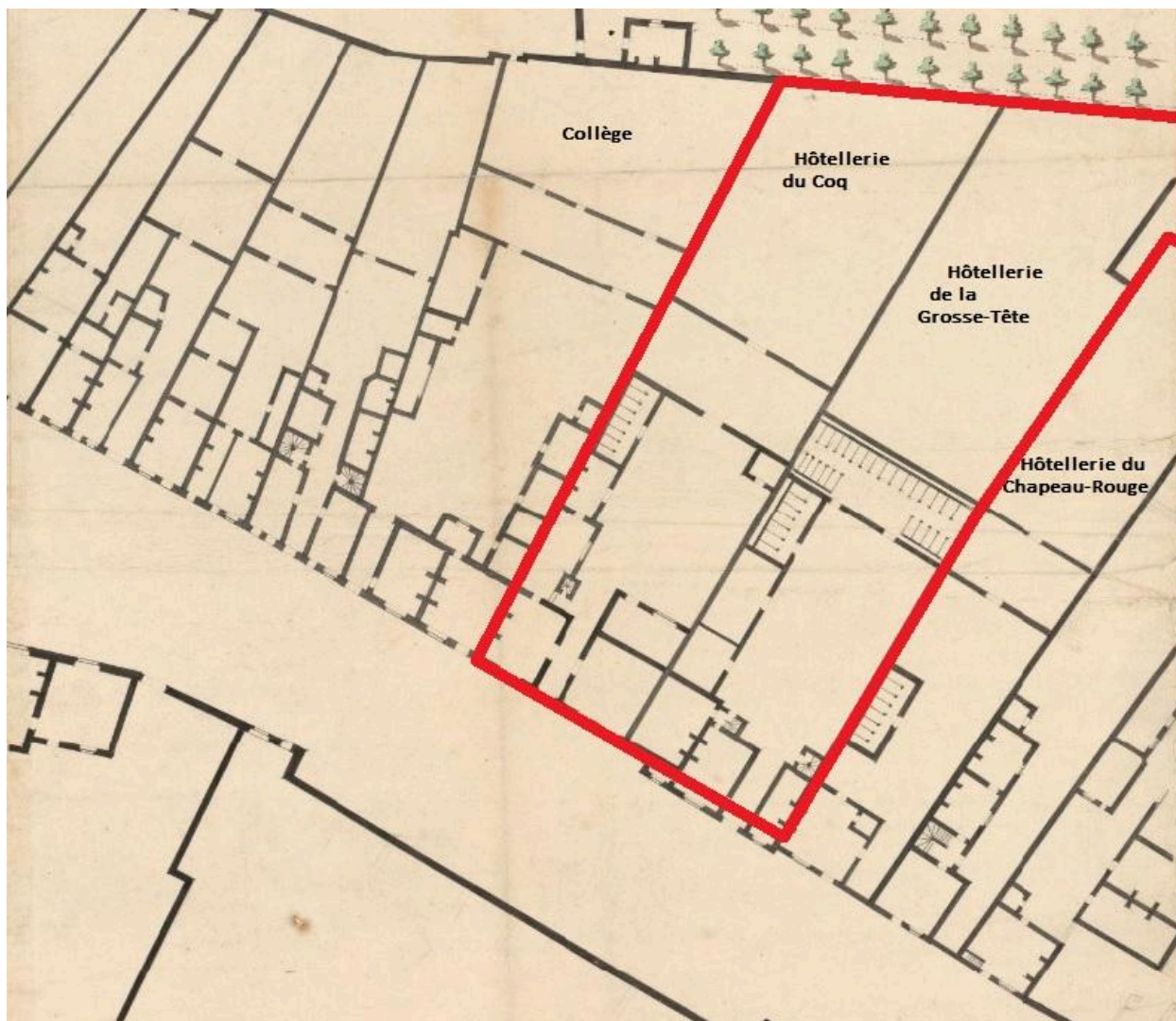
**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

La ville de Villers-Cotterêts (IA00067150) Hauts-de-France, Aisne, Villers-Cotterêts

Auteur(s) du dossier : Christiane Riboulleau

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Emplacement des hôtelleries acquises par le duc d'Orléans pour la construction de la vénerie, d'après un plan de l'agence Hardouin-Mansart (BnF ; département Estampes et photographie : Réserve HA-18 (C, 15)-FT 6).

IVR32\_20210205072NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bibliothèque nationale de France

Date de prise de vue : 2021

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Bibliothèque nationale de France  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Détail du plan de lotissement du château, daté du 29 prairial an 2 (17 juin 1794), montrant l'étendue de la propriété à cette époque (AD Aisne : Q 864).

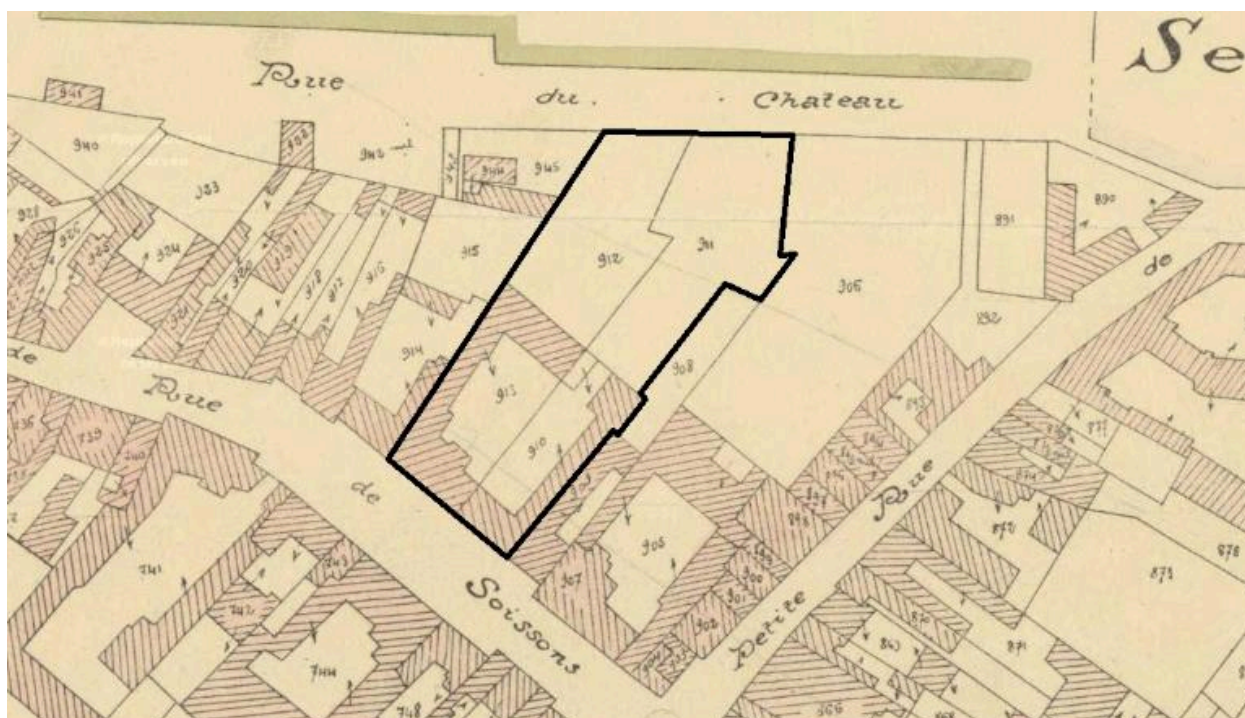
IVR22\_19910200077X

Auteur de l'illustration (reproduction) : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1991

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne - Archives départementales ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation





Plan-masse et de situation de la propriété en 1835, extrait de la section B2 du plan cadastral (AD Aisne : 3P1025\_06).

IVR32\_20170205001NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Archives départementales de l'Aisne

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Aisne - Archives départementales  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale de la façade.

IVR22\_19940200475PA

Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure

Date de prise de vue : 1994

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La façade de l'ancienne vénerie, vue de trois quarts.

IVR22\_19940200855ZA

Auteur de l'illustration : Christiane Riboulleau

Date de prise de vue : 1994

(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation